

L'Abeille.

12ème Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

12ème Année.

VOL. XII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 24 AVRIL, 1879.

No. 32.

La nacelle du Maître.

Tu veux, ô mon Sauveur, qu'abandonnant ce monde,
Au doux son de ta voix,
Sans soucis du péril je m'élançe sur l'onde
N'important que ta croix.

Dans la nef où mon cœur à ta suite s'engage,
Je ne crains ni les vents ni l'élément amer :
Fuyons, mon bien aimé, fuyons loin du rivage
Voyons en pleine mer !...

La Je veux pour jamais des vains bruits de la terre
Perdre le souvenir,
Là seul avec toi seul, dans un profond mystère
Je veux m'ensevelir.

Prenant pour ma devise : amour et confiance,
Je n'aurai hors de toi ni peine, ni plaisir,
Je veux à ton honneur vouer mon existence
Jusqu'au dernier soupir.

La, de ton bon plaisir qui sera ma boussole
Esclave par amour,
Je veux que tes décrets dirigent ma gondole
Et la nuit et le jour.

Un regard de ton cœur me servira d'étoile.
Il versera ses feux sur les ombres du soir,
Et m'appuyant sur toi je n'aurai d'autre voile
Qu'un invincible espoir.

A toi dès le réveil et mon premier sourire
Et mon premier regard,
A chaque instant vers toi, que tout mon être aspire
Sans trêve, sans retard.

Disposant mes filets pour te gagner des âmes,
A travailler pour toi j'emploierai tous mes jours,
Et la pêche, Seigneur, que de moi tu récuses
Fera tous mes amours !

A l'étude, au travail, comme dans la prière
N'envisageant que toi
Je n'aurai d'autre but que de toujours te plaire
Sans rien chercher pour moi.

Du fruit de mes travaux que ma barque soit pleine
Ou qu'en de vains efforts il me faille languir,
Qu'importe si ton cœur en regardant ma peine
A battu de plaisir.

A toi seul, ô Jésus, à toi toute la gloire,
Si mes faibles essais
Beaux par ce regard qui donne la victoire
Sont suivis de succès.

Sans m'en glorifier, sans même les connaître,
Je tendrai les filets, tu les relèveras
Et le nombre des cœurs dont je te rendrai maître,
Seul, tu le compteras !

Puis dans le triste cours d'une aride journée
Si trop fragile, hélas !
L'âme offense envers toi mon âme desolée
Vient pleurer dans tes bras,

Plein de compassion pour ma douleur profonde,
Tu sécheras mes pleurs de ta divine main,
Et, pardonnant ma faute, en la jetant dans l'onde
Tu l'oublieras soudain.

Ains, du nœud divin qui déjà nous rassemble
Croitra la sûreté,
Ainsi, mon bien-aimé, nous resterons ensemble
Jusqu'à l'éternité.

Oh ! chantez ses bienfaits, chantez troupe innombrable,
La bonté du Seigneur qui m'accueille aujourd'hui.
Que desirer encor ! J'ai son cœur pour nacelle,
J'ai son bras pour appui !...

UN LÉVITE.

Petit Séminaire de Québec

Statistiques de 10 années.

Jusqu'ici, bénévoles lecteurs, nous avons étudié ensemble deux questions, en présence de deux statistiques.

De 1867 à 1877, avons-nous dit, 1,445 élèves ont essayé leurs forces en Septième, Huitième et Neuvième ; 193 ont terminé leurs études. Y a-t-il assez de jeunes canadiens-français qui complètent leurs cours classiques ? Première question.

De ces 1,445 élèves qui ont commencé, 1,005 étaient externes et 440 pensionnaires ; en regard de ces 1,005 externes, on ne trouve que 39 qui se sont rendus au bout de la carrière ; en regard de ces 440 pensionnaires, 154 ont terminé. L'internat est-il un gage de persévérance ? Seconde question.

"L'Abeille" nous permettra aujourd'hui une troisième question.

III.

De ces 154 pensionnaires qui ont terminé leur cours au Petit Séminaire, 86 ont embrassé l'état ecclésiastique ou religieux. De ces 39 externes finissants, 13 ont suivi la même carrière.

En résumé 1,005 externes qui commencent fournissent 13 soutanes ; 440 pensionnaires qui commencent fournissent 86 soutanes. Total de ceux qui commencent 1,445, total des soutanes 99 : il y a donc à peu près une moyenne de 10 soutanes par année, ce qui fournit au clergé un excédant d'à peu près 5 par année sur les décès.

Ici se présente la troisième question : l'internat développe-t-il les vocations ecclésiastiques ? est-il de nature à les sauvegarder ?

Les chiffres nous donnent une réponse bien claire. La très-grande majorité des membres du clergé de l'archidiocèse de Québec est sortie des rangs des élèves pensionnaires ; pour les 10 années qui nous occupent la proportion serait de 7 pensionnaires à 1 externe. Et pour-

quoi donc cette disproportion ? La première cause s'offre d'elle-même à notre observation. La vie du pensionnat favorise la persévérance des élèves ; c'est ce que nous avons essayé de prouver dans notre second article : or, pour être admis dans les rangs du clergé, il faut avoir suivi un cours complet ; qui ne voit de suite la conclusion à tirer ?

N'y a-t-il que la persévérance qui soit favorisée par la vie de l'internat ? Et si, comme le dit souvent l'Apôtre, le jeune homme appelé à devenir lévite, doit être séparé de ses semblables, qui ne voit combien cette séparation est comme naturellement imposée au pensionnaire ? Dès la plus tendre enfance, pendant de longs mois, il est éloigné de ses bons parents et du toit paternel. Oh ! qui dira ce qu'il en a coûté à son cœur pour s'imposer ce sacrifice ! Dieu seul pouvait le lui demander et c'était pour le conduire un jour au pied des autels et devenir son héritage, comme sa récompense. Si cet enfant avait plus connu le monde, peut-être aurait-il été fasciné par ses plaisirs, ébloui par ses charmes. Dieu l'a séparé du monde et lui a permis de voir avec plus de calme, la vanité des choses humaines. La lumière du sanctuaire a brillé à ses yeux, d'un éclat plus vif ; elle a guidé ses pas vers la voie d'un nouveau sacrifice, la séparation de lui-même, de sa volonté propre. Voilà le suprême avantage de la règle dans une communauté : elle amène l'âme, par de petites mais continues mortifications, à ne vivre que de la volonté de Dieu. Que la voix qui appela Samuel se fasse maintenant entendre : tout est prêt, ce n'est plus un acte héroïque qui est imposé au nouvel élu : ne pleurez pas sur son sort, car il entre dans la joie du Seigneur.

Oui, le grand séminaire est un lieu de rafraîchissement pour le jeune homme qui s'y est préparé par le triple sacrifice que nous venons d'indiquer. Ne lui rappelez pas les entraves imposés par la règle à sa liberté individuelle : pour lui, la vraie liberté c'est de se mouvoir dans la volonté de Dieu : prétendrait-il être plus libre que Dieu lui-même ? Ne lui dites pas les jouissances dont il se prive par sa vie recluse : il vous répondra par le mot de St. Paul : *superabundo gaudio, in omni tribulatione nostra.*

Voilà donc comment le pensionnaire a été amené à l'immolation de l'égoïsme. Qui osera dire que l'externe a eu le même avantage, lui qui est si exposé à taire sa propre volonté et à jouir si facilement de la liberté des enfants des hommes.

Nos vénérés fondateurs ont toujours regardé l'internat comme essentiel à l'existence du petit séminaire: c'était là qu'ils espéraient trouver une véritable pépinière pour le sacerdoce. Mgr de Laval ne songea qu'à l'œuvre ainsi conçue. Mgr Briand qui est regardé, à juste titre, comme notre second fondateur, eut l'idée de séparer les élèves pensionnaires de tout commerce avec le monde, même pendant les vacances. A la date du 4 septembre 1780, il écrivait dans le mandement d'érection de la chapelle du Petit Cap les paroles qu'on va lire:

"Je voyais, avec douleur, et vos directeurs n'en ressentaient pas une moins vive, que les vacances passées dans le monde, chez vos parents, refroidissaient votre piété. Animés du zèle de la gloire de Dieu, il ont fait des efforts et ont construit à grands frais une maison capable de contenir les deux Séminaires, le petit et le grand; voilà la seconde année que vous jouissez d'un avantage, qui doit paraître précieux à ceux qui se destinent au service de l'autel; mais il vous manquait un lieu saint et séparé où vous pussiez célébrer les divins offices avec décence et une certaine majesté, qui convient au culte du grand Dieu que nous adorons, et où il vous fut loisible de vous retirer, pour épancher ses lumières pour connaître votre vocation, les grâces pour la remplir, et enfin vous échapper à une récréation qui devient ennuyeuse à des cœurs dévôts quand elle est trop longue. On a donc bâti une chapelle qui, sans être magnifique, peut vous fournir l'occasion de satisfaire aux objets ci-dessus détaillés.

"Vous y trouverez votre Dieu Sauveur... Vous y verrez l'image de votre aimable Mère, la Vierge Marie, la reine du clergé, et la protectrice de la jeunesse... Nous vous donnons encore pour patron un jeune homme de vingt-trois ans, qui s'est fait saint dans votre condition, et dans votre état: c'est saint Louis de Gonzague, qui ne perdit jamais son innocence."

Telle était la sollicitude de Mgr Briand pour la piété des élèves de son Petit Séminaire! Telle était aussi son opinion sur l'influence salutaire que l'internat peut avoir sur cette même piété! Il voulait qu'elle se développât tout entière sous l'aile de la Religion, loin même du regard de la famille.

Ne sait-on pas que ce sentiment a germé dans plusieurs âmes généreuses et les a déterminées à perpétuer, par leurs bienfaits, la vie de l'internat? Leur liste

s'ouvre, au Petit Séminaire de Québec par le nom de Mgr de Laval et se continue par celui de Mgr S. Valier, de MM. le Duc d'Orléans, Soumande, Sarault, Gation, Asselin, Holmes, Couture, Ls. Gingras, Leduc, Fortier, Lahaie, de Mdes. Breton, Salgé et Voyer. Nous ne pouvons nommer que ceux qui reçoivent déjà au ciel la récompense de leur libéralité. Nos neveux auront à bénir la mémoire de nouveaux bienfaiteurs. Oui, mes chers lecteurs, et je parle aux plus jeunes d'entre vous, il y a des curés, il y a des personnes charitables qui se refusent bien des petites jouissances permises. Et pour qui donc thésaurisent-ils leur modeste superflu? Pour qui se retranchent-ils et les voyages agréables et les divertissements honorés? Ah! mon bon ami, vous leur protégé futur, apprenez ce que ces hommes se sont imposé de sacrifices pour favoriser votre vocation à l'état ecclésiastique. Quand ils menaient un train de vie si modeste, ils songeaient au bonheur de se survivre dans leurs bonnes œuvres, et de se préparer un successeur dévoué au service de l'Eglise et de Jésus-Christ.

Vouslez-vous savoir quelle libéralité vos bienfaiteurs jusqu'à ce jour ont permis au Séminaire de déverser sur votre passage? Jetez un coup d'œil sur le tableau suivant; il vous apprendra quelles sommes ont été épargnées aux efforts de nos familles peu à l'aise; ou plutôt il vous redira que, sans ces sommes, un bon nombre d'entre nous auraient vu fatalement entraver leur entrée au sanctuaire. Pendant dix ans, de 1867 à 77, il a donc été alloué en bourse ou partie de bourse le total considérable de \$47,433.92 (quarante sept mille, quatre cent trente trois dollars, quatre vingt douze cents.) comme suit: on a bien voulu nous permettre ce détail:

1867-68.....	\$5,130 81
1868-69.....	4,724 58
1869 70.....	4,842 49
1870-71.....	5,150 00
1871-72.....	4,684 26
1872-73.....	4,580 88
1873-74.....	4,782 36
1874-75.....	4,162 37
1875-76.....	4,086 35
1876-77.....	5,289 79
	\$47,433 92

Nous ne voulons pas terminer cet article, sans adresser un mot de consolation à nos amis externes. C'est de la ville de Québec que nous vient leur flot toujours croissant. Or, en étudiant nos statistiques, un fait nous a frappé, c'est que notre antique cité a fourni au clergé une phalange considérable de prêtres et de prélats. Quelle est la ville du Canada qui pourrait se glorifier d'avoir donné naissance à huit évêques? C'est la gloire

de Québec et elle se félicite de compter parmi ses enfants les plus illustres, NN. SS. d'Esclis, Hubert, Panet, Gaulin, Signay, Turgeon, Horan et J. Langevin. Québec a encore fourni plus de 230 prêtres à l'archidiocèse et aux autres diocèses. Or ces évêques et ces prêtres si nombreux, ils ont presque tous fait leurs études comme externes au Petit Séminaire de Québec. *In bonis juratorum exultabit civitas.*

C. L.

L'Abaille.

"Forsan et huc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 24 AVRIL 1879.

Prestdigitateurs.

Nous avons hésité longtemps au sujet de notre soirée magique de jeudi dernier. *L'Abaille* devait-elle en parler ou devait-elle se taire? Il y avait du pour et du contre de chaque côté. En sa qualité de journal il lui fallait l'enregistrer dans ses colonnes, cependant, si elle n'eut consulté que ses sentiments personnels elle aurait cru devoir garder le silence. Cette soirée, presque improvisée, n'a pas été admirable. Les tours de passe-passe ont été cahin-caha, les tribulations de M. Punch étaient peut-être ce qu'il y avait de mieux. La lanterne magique, où il manquait littéralement et lumière et transparents, ne pouvait être un succès.

Nouvelles Locales.

M. le Supérieur est parti pour Montréal lundi avec M. l'abbé M.-E. Méthot, Vice-Recteur, pour assister aux funérailles de M. l'abbé C. Lenoir, prêtre de St-Sulpice.

Le jubilé est prolongé jusqu'à la fin d'août pour tous les fidèles qui demeurent en dehors de l'Europe.

Sur la demande des Pères du sixième concile provincial, le Souverain Pontife a accordé plusieurs nouveaux offices qui commenceront à être d'obligation l'année prochaine. Parmi ces offices nous signalerons, les SS. Martyrs du Japon, S. Turibe, évêque du Pérou, S. Zénon, dont notre S. Lauréat était un des compagnons et la Translation de la Ste Maison de Lorette.

La retraite de MM. les Curés s'ouvrira le 26 août prochain. Ceci fixe la rentrée des élèves du Petit Séminaire au 5 septembre.

M. Peachy est l'architecte des nouvelles constructions du Séminaire. M.

Peachy était aussi l'architecte du Séminaire lors de la construction du toit actuel de l'Université.

M. G. Boucher de Boucherville vient d'offrir au musée de zoologie une précieuse collection d'insectes du Brésil. Outre bon nombre de papillons d'une grande beauté elle renferme un *fulgore porte-lanterne*, remarquable par un développement très-considérable de la tête. Cet animal possède, vivant, la faculté d'émettre de la lumière comme nos mouches-à-feu, l'éclat toutefois en est bien plus vif. On dit de plus que la piqûre de cet hémiptère est très-dangereuse.

Depuis plusieurs semaines les salles et les dortoirs ont reçu bon nombre de visites de la part des voleurs. On a dû placer des gardiens chargés de surveiller les saies pendant qu'elles restent inoccupées. La manière dont les objets disparaissent indique que les voleurs sont parfaitement au courant des divers mouvements de la maison.

C'est aujourd'hui que se donne la fête au sucre annuelle. Après de nombreux efforts, nos confrères physiciens sont parvenus à collecter la somme d'argent qui doit nous assurer abondance et qualité de plats sucrés de toute nature. Nous leur devons nos plus sincères remerciements.

Vendredi dernier, grand jeûne du jubilé à l'Archevêché, aux Ursulines, au Séminaire et dans plusieurs autres communautés. Destruction phénoménale d'anguilles et de harengs, de riz, de sirop et de confitures.

Société Laval.—La Société Laval, si l'on en juge par l'ardeur et l'activité de ses membres, ne menace pas d'ici à long-temps de s'endormir sur ses lauriers. Le 20 de ce mois, elle donnait pour la seconde fois, cette année, aux élèves de la Grand'Salle le spectacle toujours si attrayant d'une lutte improvisée entre deux jeunes orateurs. Le droit et la médecine étaient en présence. M. J. Bauset, dans un discours brillant et pathétique, s'attacha à faire valoir le rôle si plein de dévouement des médecins dans la société. M. J. Bouffard lui succéda, établissant, en quelques paroles habiles et bien tournées, que les médecins, avec toutes leurs doses et leurs pilules, n'empêchent guère les gens de mourir, tandis que sans le droit et les avocats (qui le représentent), non-seulement les individus ne seraient plus en sûreté, mais encore la société tout entière serait bientôt bouleversée et anéantie.

La Société Laval s'est prononcée d'une manière non équivoque en faveur du droit.

Cette discussion a été suivie d'une élection de nouveaux officiers. Ont été élus :

MM. Edmond Verret, Président.
Ad. Gosselin, V.-Président.
Blaise Letellier, Secrétaire.

Elections de la Société St-Joseph, Collège de Lévis :

Président, M. P. Voyer.
V.-Président, M. T. Lachance.
Secrétaire, M. A. Lachance.

Elections des officiers de la Congrégation :

Préfet, M. L. Belleau.
1er Assistant, M. A. Rousseau.
2ème Assistant, M. T. Labrecque.
Secrétaire, M. A. Fortin.
Trésorier, M. T. Lavzé.

La milice à la petite salle.

Nos confrères de la petite salle sont en train de subir une métamorphose. Faisant divorce complet avec cette allure bénigne et douce que nous aimions à leur voir, un grand nombre se sont faits soldats. Sous les ordres d'un général aussi éclairé que sévère, le nouveau bataillon manœuvre comme autrefois les grenadiers de Napoléon I. Encore quelques jours et nos amis seront prêts à livrer bataille. La question de l'armement, question qui intrigue si fort les puissances militaires modernes, a été envisagée à tous les points de vue par les chefs. Mettant de côté le fusil à aiguille, le chassepot, même l'innocent fusil à pierre qui ratait deux coups sur trois, on a commandé à une *maison canadienne* (la protection ne permettant pas de franchir la frontière) des carabines d'un système tout nouveau, qui chargent ni par la culasse ni autrement et qui joignent à une grande légèreté l'innocuité la plus absolue.

Revue Parlementaire.

***, 21 Avril, 1879.

Les travaux sont repris depuis mardi à la Chambre; les séances se suivent et se ressemblent. Depuis le départ de l'honorable M. H. Langevin, on n'ose presque plus risquer de conjectures sur le résultat de sa mission; mais on attend avec une grande anxiété des nouvelles qui ne peuvent tarder longtemps.

C'est toujours le tarif protecteur qui occupe les séances de l'après-midi et les séances du soir. Tous les items passent après discussion, quelquefois sur division, et à peu près toujours sans amendement.

Imaginez qu'on veut même protéger le Canada contre l'invasion des Chinois. Tout naturellement, c'est la Colombie Anglaise qui fait les premières démar-

ches; étant la province la plus voisine de l'Asie, et partant la plus exposée à l'immigration de la race jaune, elle a dû avant toute autre en apprécier les avantages et les inconvénients. La mesure va être confiée à un comité spécial, et le sort des sujets de l'Empereur Céleste est encore en suspens.

Nous avons eu aussi les résolutions proposées par l'honorable M. Fortin sur un sujet plein d'intérêt et de la plus grande importance pour les provinces maritimes: il s'agit de l'indemnité payée par la grande République aux pêcheries canadiennes. L'honorable député de Gaspé veut que le Gouvernement emploie pour les pêcheries mêmes le revenu de cette indemnité, en repeuplant les bancs de poisson. Cette idée en vaut bien une autre.

Rien d'arrêté encore sur la date de la prorogation des Chambres.

MIA.

Documents inédits.

RELATION DU P. BOUVART.

DE LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LORETTE EN CANADA.

Etablissement de la dévotion de Lorette.

DEUXIEME PARTIE.

En forme de journal, ou l'on marque les avantages de la dévotion de Lorette.

(Suite et fin.)

60 Nous finissons cette année par un de nos domestiques nommé S. Martin, qui étant très-dangereusement malade d'un mal de gorge, et qui, n'ayant pu reposer pendant plusieurs jours, se sentit notablement soulagé le même matin qu'on dit pour lui la messe à Notre-Dame de Lorette, à laquelle il s'était recommandé, et peu après il fut entièrement guéri.

§ 2. Faveurs obtenues de Dieu dans la Lorette du Canada pendant l'année 1675.

Tout au commencement de cette année 1675, Pierre Aunenharitak, huron de nation, eut un vilain abcès qui lui couvrait tout le petit ventre, et qui, entre les douleurs aiguës qu'il lui faisait souffrir lui causait une insupportable rétention d'urine, de sorte qu'il se confessa même comme pour mourir: il eut ensuite la dévotion de se faire apporter en la chapelle pour y communier. Dès le même jour il se sentit soulagé, et son abcès ayant crevé la nuit suivante, il vint le lendemain tout seul remercier la Sainte-Vierge de la santé qu'elle lui avait rendue.

Le dix-huitième de février Nicole Aouegatensti, jeune femme huronne très-accomplie, pour sa vertu, son esprit, et sa voix admirable, avait pris médecine ensuite d'une maladie assez légère qu'elle avait eue, sans un miracle ce remède lui eut causé la mort, au lieu de rétablir sa santé. Voici comment: comme cette

sauvagesse est fort pudibonde, lorsqu'elle se sentit pressée, elle sortit dehors par un temps très-tudo et s'y étant tenue deux ou trois heures jusqu'à ce qu'elle se crut quitte de sa médecine, elle s'en revint saisie d'un froid avec de violentes tranchées et une oppression mortelle; en effet toutes ses humeurs ayant été romnées par la force du remède et ayant été retenues par l'excès du froid, elle devait mourir. Aussi sur le six heures et demie du soir elle se trouva extraordinairement mal, et sa bonne mère nous vint quérir; nous lui portâmes un peu de pain et de vin dont on lui fit une rotio: mais elle était déjà si oppressée qu'elle n'en peut avaler qu'un petit morceau. Nous y retournâmes une demi-heure après, et lui portâmes un peu de thériaque, qu'elle prit; ensuite celui de nous qui était prêtre la confessa; il s'en alla après à la chapelle prior devant l'image de la Sainte-Vierge, et faire vœu pour la malade, que si elle guerissait il dirait en action de grâces neuf fois la messe de l'Annonciation qui est proprement la messe de Lorotte. Son vœu et sa prière faite avec beaucoup de confiance, la mère de la malade raccourut lui dire que sa filio le demande encore, y étant aussitôt retourné il la trouva qui n'avait presque plus de voix ni de parole tant elle était suffoquée. Il lui demanda donc si elle s'accuse de ses pechés, et si elle en a regret, et elle ayant à grand peine et tout bas répondu qu'oui, il lui donna l'absolution pour la seconde fois, et va aussitôt lui querr le Saint-Viatique et l'Extrême-Onction. A son retour il la trouva encore beaucoup plus mal, puisqu'elle avait entièrement perdu l'usage de ses yeux aussi bien que la parole. Elle avait toutefois le jugement comme elle en donna de bonnes marques par la dévotion qu'elle fit paraître, et comme elle l'a avoué depuis, en disant qu'elle se souvenait bien qu'on l'avait communiée, mais qu'elle ne se souvenait pas d'avoir reçu l'Extrême-Onction. On la lui avait cependant donnée incontinent après le Viatique; mais dans ce peu de temps elle perdit l'ouïe et la raison, et commença de serrer les dents, d'étendre les pieds, et comme d'avoir froid au nez et aux autres extrémités de son corps, et à pousser deux ou trois soupirs que l'on prit pour les derniers de sa vie. Entre autres, sitôt qu'elle eut reçu la première onction elle en poussa un qui fit croire qu'elle avait expiré. C'est pourquoi sa mère et quelques-unes des femmes qui étaient là, lui mirent les unes la main sur le cœur, les autres sur la bouche, et les autres lui prirent les pieds. Comme on vit qu'elle vivait encore, on continua de lui administrer l'Extrême-Onction. On dit les Litanies, et les prières de la recommandation de l'ame jusqu'à l'oraison qui commence: *Proficiscere*. Le père lui ayant fait alors tater le pouls, et lui ayant été dit, qu'il était un peu plus fort il se retira pour une heure et demie ou environ. Il retourna à minuit, et ayant trouvé que la malade se portait un peu mieux, il lui fit

prendre encore un peu de thériaque, après quoi elle s'endormit. S'étant réveillée une bonne heure après, elle dit: j'ai faim. L. P. qui la veillait, ne trouvant rien pour lui donner que le resto de la rotio qu'on lui avait faite le soir d'au paravant, il lui en donna un peu; l'ayant pris elle se rendormit, et se réveillant quelques deux heures après elle dit au Père, réjouis-toi, je prends courage; on effet elle revint si promptement que dès le même jour elle se leva, et elle eut été à l'église l'après-diner si on ne le lui eut défendu à cause du trop grand froid: elle ne put cependant être empêchés d'y aller deux jours après.

Informations.

Exposition universelle américaine.—On parle très-sérieusement aux Etats-Unis, de préparer pour l'année 1883 une exposition universelle qui se ferait à New-York. C'est en 1783 que l'Angleterre reconnaissait l'indépendance des colonies américaines; cette exposition serait donc un second centennial.

Un limaçon vivace.—Un limaçon fut apporté du désert égyptien au *British Museum* en 1846. L'animal retiré au fond de sa maison, passa pour mort, et la coquille fut bien et dûment collée, l'ouverture en bas, sur une planchette, étiquetée et datée comme ses semblables. L'animal qui était vivant, se voyant emprisonné, prit le parti de dormir; il sommeilla durant quatre ans. Alors la planchette ayant été mise dans l'eau tiède, la coquille se détacha, et le limaçon, se réveillant tout à coup, se mit bravement à marcher dans le bassin. Durant ce laps de temps il n'avait pas pris une bouchée de nourriture, cependant il avait l'air aussi gras, aussi bien portant que le jour de sa réclusion.

Une vieille brasserie.—Une des plus anciennes brasseries est certainement celle Dobrau, près Pilsen, Autriche. Elle a été fondée en 1378, alors qu'elle eut le privilège de faire des bières "vieilles" et "blanches."

Inconvénients de l'usage de la bière.—Depuis plusieurs années, dans certains pays, la consommation des boissons fortes, comme le brandy, le whisky, etc., tend à diminuer; on les remplace par la bière, regardée généralement comme inoffensive. Ces idées ne sont pas exactes; voici, au contraire, ce que prétendent les médecins et les chimistes. L'usage constant de la bière a pour effet de produire dans tout l'organisme une dégénérescence profonde. Dépôts de gras, circulation difficile, transports au cerveau, troubles dans les principales fonctions vitales, voilà quelques-uns de ces résultats. Ajoutons encore, relativement à l'intelligence, une espèce de stupeur, conduisant peu à peu à une extinction presque complète de la raison. Le buveur de bière devient sensuel, égoïste, sombre, enclin à des excès de colère

brutale. Il a toujours l'air d'un homme en santé, mais il sera abattu par la moindre maladie. Le plus petit accident, un rhume violent, une forte secousse du corps ou de l'âme amènera des maladies aiguës, le plus souvent fatales. Il est en réalité plus avarié que l'ivrogne qui absorbe différentes boissons fortes. Buvez de la bière continuellement, et votre système vital n'aura pas un minuto pour se refaire; peu à peu ses forces diminueront pour arriver définitivement aux derniers degrés de la dégradation souvenant même à la folie criminelle.

Les vaurions, les vagabonds les plus dangereux des grandes cités sont des buveurs de bière. Si ces faits sont exacts, l'idée de remplacer par la bière les autres boissons alcooliques ne ferait qu'accroître le danger au lieu de le diminuer.

Scientific American.

La guerre que l'Angleterre soutenait dans l'Afghanistan depuis le commencement de l'hiver touché à sa fin. Yakoub Khan, successeur de Shore Ali, aurait fait des ouvertures aux généraux anglais et on croit que la paix est sur le point d'être définitivement conclue. L'Angleterre resterait en possession des défilés dont elle s'est emparé dès le commencement de la guerre, et la frontière nord-ouest de l'Inde se trouverait désormais à l'abri d'un coup de main.

Les Zoulous, peuplade guerrière de l'Afrique-sud, après un grand nombre de luttes sanglantes avec l'Angleterre, luttés dans lesquelles cette dernière a éprouvé de sérieux échecs, ont aussi entamé des négociations avec les anglais. On craint encore que ce ne soit là qu'une feinte, dans le but de faire tomber une partie de l'armée anglaise sous les coups de ces nègres barbares, aussi les pourparlers progressent-ils lentement. Cette révolte des Zoulous a, durant un instant, fait trembler plusieurs colonies commerciales de l'Angleterre dans le sud de l'Afrique.

Conditions de ce Journal.

L'Abéille paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centins pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques. On s'abonne en s'adressant au Secrétaire-Trésorier, Séminaire de Québec, ou aux différents agents.

Agents: à la grande salle, M. Théophile Trudelle; à la petite salle, M. T. Giguère, chez les externes, MM. J. Genest et G. Matte; à Rimouski, M. A. Gagnon; au Collège de Lévis, M. E. Belleau; à Ste-Anne, M. F. Chabot; à Ste-Thérèse, M. G. Gagnon; à St-Hyacinthe, M. l'abbé J. Boivin.